

DELIBERATION CFVU082-2018

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**

**Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire le 23 mai 2018.**

Objet de la délibération : Modifications de MCC pour le Master 2 LUMOMAT- Faculté des Sciences

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 04 juin 2018 en formation
plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Les modifications de MCC concernant le Master 2 LUMOMAT (modification des conditions de validation et modification des coefficients) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

A Angers, le 07 juin 2018

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : **16 juin 2018**

Fiche de modification des maquettes de formation

§ UFR : SCIENCES

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 24/04/18

§ Passage   la CFVU du : 4 juin 2018

§ Rentr e universitaire: 2018-2019

Formation concern e : Master 2 mention Chimie parcours Lumiere, Mol cules, Mati re (LUMOMAT)**Nature de la modification (merci de cocher la case) :****Structure :**Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC Changement d'ECTS Mise en place ou retrait de parcours **Modalit s de contr le des connaissances :**Modification des conditions de validation Modification de coefficient(s) Modification d' preuve(s) (nature, dur e...) **Charges d'enseignement :**Modification du volume horaire Mutualisation ou d mutualisation Incidence financi re ***(joindre un argumentaire)****contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation augmente le co t du suivi de l' tudiant*§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :****D tail de la modification   compl ter au verso :**

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
UE1 Technique de Communication (1 ECTS)	Note CC (coeff 1) en 1 ^{ère} et 2 ^{nde} session	Pas de note : 1 ECTS affecté sur le présentiel (coeff 0) Le coeff 1 est réparti 0,5 sur l'Anglais et 0,5 sur le projet expérimental étudiant
UE 4 Bioimagerie (1 ECTS)	Note CC (coeff 0.8) et note TP (coeff. 0 .2)	Note CC (coeff 1)
Semestre 4 UE 1	Stage	UE1A Stage ou UE1B Alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)

M2 Lumomat

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures								ECTS	Coef.	Session 1												Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)
	CM		TD		TP		Total				Assidu				Dispensé assiduité				Session 2												
	Total Nombre d'Heures	Seuil de dédoublement	Total Nombre d'Heures	Seuil de dédoublement	Total Nombre d'Heures	Seuil de dédoublement	H/etud	Charges enseignement			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral						
	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.			Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.			
Semestre 3																															
UE1	0,0		0,0		50,0		50,0		5	5																					
Anglais	0,0		0,0		10,0	20,0	10,0	10,0		1,5		1,5	1																		
Technique de Communication	0,0		0,0		10,0	20,0	10,0	10,0		0		0	0																		
Projet expérimental étudiant	0,0		0,0		30,0	20,0	30,0	30,0		3,5				nc	0,5	nc	0,5														
UE2	37,0		18,0		25,0		80,0	98,5	5	5																					
Chimiométrie, Plan d'expérience	12,0	200,0	8,0	40,0	0,0	20,0	20,0	26,0		1		1,5	1																		
Modélisation et spectroscopie théorique	15,0	200,0	0,0		15,0	20,0	30,0	37,5		2			0,5	nc	0,5										nc	0,5					
Formulation	10,0	200,0	10,0	40,0	10,0	20,0	30,0	35,0		2		1,5	0,7	nc	0,3										nc	0,3					
UE3	45,0		27,0		8,0		80,0	102,5	6	6																					
Ingénierie moléculaire des systèmes pi-conjugués	20,0	200,0	20,0	40,0	0,0	20,0	40,0	50,0		3		3	1																		
Chimie supramoléculaire	25,0	20,0	7,0	40,0	8,0	20,0	40,0	52,5		3		3	0,7	nc	0,3												nc	0,3			
UE4	57,0		24,0		25,0		106,0	134,5	7	7																					
Spectroscopie moléculaire et photophysique	15,0	200,0	5,0	40,0	8,0	20,0	28,0	35,5		2		2	0,7	nc	0,3												nc	0,3			
Spectroscopie de cœur, microscopies à champ proche	12,0	200,0	3,0	40,0	7,0	20,0	22,0	28,0		1		1,5	0,8	nc	0,2												nc	0,2			
Bioimagerie	14,0	200,0	0,0		2,0	20,0	16,0	23,0		1		1,5	1	0	0																
Surfaces modifiées, capteurs électrochimiques	16,0	200,0	16,0	40,0	8,0	20,0	40,0	48,0		3		3	0,7	nc	0,3												nc	0,3			
UE5	44,0		8,0		32,0		84,0	106,0	7	7																					
Matériaux moléculaires et hybrides, nanomatériaux	28,0	200,0	0,0		22,0	20,0	50,0	64,0		4		3	0,7	nc	0,3												nc	0,3			
Electronique Organique	16,0	200,0	8,0	40,0	10,0	20,0	34,0	42,0		3		3	0,7	nc	0,3												nc	0,3			
Total Semestre Impair	183,0	0,0	77,0	0,0	140,0	0,0	400,0	491,5	30	30	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Conditions de validation du semestre 1 :																															

Intitulés de l'U.E.	Nbre d'heures								ECTS	Coef.	Session 1												Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)
	CM		TD		TP		Total				Assidu				Dispensé assiduité				Session 2												
	Total Nombre d'Heures	Seuil de dédoublement	Total Nombre d'Heures	Seuil de dédoublement	Total Nombre d'Heures	Seuil de dédoublement	H/etud	Charges enseignement			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral						
	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.			Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.			
Semestre 4																															
UE1	0,0		0,0		4,0		4,0	40,0	30	1																					
UE 1A - Stage	0,0		0,0		0,0		0,0	0,0	30	1						nc	1											nc	1		
Suivi du Stage					4,0		4,0	40,0																							
UE 1B - Alternance	0,0		0,0		0,0		0,0	0,0	30	1						nc	1											nc	1		
Suivi de l'alternance					10,0		10,0	20,0																							
Total Semestre Pair	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	4,0	60,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Conditions de validation du semestre 2 :																															
Conditions de validation de l'étape :																															